

Le fil de terre

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal
Numéro 154 octobre 2025



Équipement



Quel tarif ?

Environnement



Volatiles...

Santé



Mutuelle

Pour échapper à la censure, notre 1er ministre à fait quelques concessions, notamment en suspendant la réforme des retraites. Cependant ne nous méprenons pas, ce n'est pas un abandon ni une abrogation.

Pour la droite ultra libérale, le projet de société est bien de nous faire travailler le plus longtemps possible avec des salaires qui ne suffisent même pas à subvenir aux besoins d'une vie normale et décente. Au même moment, les dividendes se multiplient à foison sans pour autant que soient payer des impôts équivalents à ceux des travailleurs ... !



Pourtant les jeunes retraités ou plus exactement les retraités encore jeunes servent, chaque jour, grandement au bon fonctionnement de notre société et du vivre ensemble, à Saint-Just-Saint-Rambert comme partout dans le pays.

En effet sans eux les associations ne pourraient plus fonctionner ou à quel prix, car il faudrait embaucher des professionnels, rentabiliser des entreprises, ce serait alors

la porte ouverte à la culture, au sport, aux loisirs à deux vitesses...

Ils sont de même très actifs dans les conseils municipaux, départementaux, agglomérations.

Ils jouent aussi un rôle important et parfois indispensable de nounou auprès de leurs petits-enfants.

Ils s'occupent également souvent de leurs parents qui avec l'âge deviennent de plus en plus dépendants. C'est une nouvelle carrière qui s'ouvre à eux et qui ne coûte rien à la société.

Avec tout ça, certains ont malgré tout encore un peu de temps pour faire fonctionner l'activité touristique qui leur doit beaucoup.

Pensez-vous donc qu'un rallongement de l'âge légal du départ en retraite servirait mieux notre pays ?



Marie-José Faure
Présidente du GRIM

M'enfin !

Très beau dossier du mois pour le fil de l'eau d'Octobre 2025 concernant la santé et l'accès aux soins. Franchement très bien, jusqu'à l'encart, en bas de page à droite, concernant la « mutuelle santé accessible à tous » et recommandant « Mutualia » ou un courtier solidaire.

Une mutuelle santé accessible à tous

Même si certains salariés bénéficient d'une mutuelle d'entreprise, beaucoup restent sans couverture adaptée : retraités, indépendants, artisans...

Pour y remédier, le CCAS propose deux solutions de complémentaires santé accessibles à tous, sans condition de ressources. Ces contrats collectifs offrent des tarifs avantageux et permettent de choisir le niveau de couverture adapté à ses besoins.

Contacts : Mutualia au 04 75 64 63 63 | Courtier Solidaire Association « MISS » (permanence mercredi matin et jeudi après-midi) au 04 77 80 15 88

Concernant le courtier solidaire, il y a à prendre et à laisser. Pour l'avoir « consulté » à plusieurs reprises, il m'a recommandé une première fois une très bonne (et même excellente) mutuelle que j'ai gardé deux années, puis une très mauvaise l'année suivante (3 à 5 semaines pour les remboursements avec des oublis, des erreurs). Au fil des discussions, il semble que le spectre de ce courtier se limite aux mutuelles qui sont contractualisées avec lui. Cerise sur le gâteau, lors de notre dernier entretien, il ne connaissait même pas la mutuelle associée avec la commune (Mutualia), mais seulement l'association « Miss ». Je lui avais dit que le conseil municipal avait délibéré pour une mutuelle communale, mais il m'assurait, contre vents et marées, que c'était « l'association Miss », c'est-à-dire lui-même et personne d'autre. Puisqu'il en était ainsi, je l'ai laissé mijoter son agacement dans son bocal.

Par contre, la commune via son CCAS semble recommander Mutualia. ...Diantre ! Je suis impressionné !

En effet, nous avons certainement tous reçu de surcroît le courrier de cette mutuelle qui for-

mule en introduction, je cite : « Votre collectivité, soucieuse de venir en aide à ses habitants, a mis en place une « Mutuelle des territoires » en partenariat avec Mutualia Alliance Santé, complémentaire et prévoyance ».

S'il est vrai que ces termes présentent bien et mettent en confiance, je vous invite à consulter les avis internet sur cette mutuelle. Pour cela, il suffit de saisir « avis mutuelle mutualia » sur google. Les résultats sont édifiants ! Il suffit de comparer le nombre et les contenus des avis négatifs et positifs sur plusieurs sources différentes et en tenant bien compte de leurs dates (car une mutuelle peut s'améliorer). Je vous laisse faire vous-même votre propre opinion.

Dans le même ordre de recherche, j'attribuerai quand même le ponpon de la médiocrité à Pacifica où sur un site d'avis les concernant, il est notifié en haut de page et bien encadré : « Les avis Pacifica sont désormais publiés sur la page de Crédit Agricole Assurances. Les avis et commentaires ci-dessous ne reflètent peut-être pas les services proposés par Crédit Agricole Assurances ». Et bien voyons, on prend vraiment les internautes pour des lapins de trois semaines !

De façon générale et dans cette quête du Graal, il me semble inutile de vous préciser que quelle que soit la mutuelle que vous renseignez dans votre recherche, il faut éviter de considérer les avis publiés sur les sites même des mutuelles concernées par vos recherches de même qu'il faut éviter d'utiliser des comparateurs de mutuelles qui ne sont pas toujours impartiaux. Mieux vaut être pragmatique, faire confiance à sa propre analyse.

Quant à ce genre d'orientation dans le fil de l'eau, je suis dubitatif ...



Georges Charpenay

Biodiversité, l'affaire de tous !



On aurait tendance à croire aujourd'hui que la biodiversité (Diversité des espèces vivantes, micro-organismes, végétaux, animaux, présentes dans un milieu) n'existe plus que dans la campagne, les parcs et réserves naturelles.

Et bien non ! Les villes, les zones péri-urbaines disposent aussi, parfois contre vents et marées et de façon surprenante, d'une réelle biodiversité.

A Saint-Just-Saint-Rambert, malgré une très forte urbanisation et artificialisation des sols, si on y prête un peu attention, il est tout à fait possible d'observer des écureuils, des hérissons, des fouines, des mésanges, des choucas, des faucons crécerelles, des geais des chênes, des libellules, des crapauds, des papillons... La liste pourrait être encore très longue.



Notre commune, grâce à la sollicitation et au financement du Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire, s'est dotée d'un atlas de la biodiversité qui recense les nombreuses espèces présentes sur notre territoire et préconise des actions à conduire.

Des réalisations ont déjà été engagées par la municipalité suite notamment à certaines de nos propositions. Actions que nous soutenons (labellisation de certains espaces en refuges de la biodiversité, installation de panneaux informatifs...). Il convient donc d'aller plus loin et de construire une politique plus volontariste et structurée dans ce domaine et pourquoi pas d'aller vers un label « ville amie de la biodiversité » ... Nous poussons des revendications et propositions qui vont dans ce sens.

Cependant tout n'est pas uniquement l'affaire des élus locaux, les citoyens, les associations, les entreprises, les établissements sont aussi des acteurs potentiels de la protection et du développement de la biodiversité.



La biodiversité n'est donc pas seulement l'apanage de quelques-uns, elle concerne chacune et chacune d'entre nous, dans notre quotidien et au plus près de nous.



Gilles Vallas
Conseiller municipal



L'autruche...sa vie, son œuvre...

Un bel oiseau, l'autruche, mais c'est un oiseau qui ne vole pas.

Son envol pourtant, lui serait bien utile, car d'en haut on voit mieux la course du monde sans danger. Non, l'autruche préfère enfouir sa tête dans le sable quand ça va mal.

Pourtant cette belle emplumée a un cerveau qui aurait dû lui permettre, comme beaucoup de ses semblables, depuis les millions d'années d'évolution, de pouvoir s'élever dans les airs pour sauver sa peau.

On en tire la conclusion que l'autruche, malgré son allure svelte et son grand cou, est un animal un peu simplet qui a raté son parcours.

La théorie de l'évolution des espèces est mise à mal, concernant l'autruche.

tiède de la casserole est heureuse, et ne sent pas la température de l'eau montée lentement par la plaque de cuisson et qui finit par cuire.

Quoi de neuf à St-Just-St-Rambert ?

A St Just St Rambert on bétonne.



On bétonne dans le lit du fleuve Loire, on bétonne sur la Loire (pont RD 498), on bétonne dans les jardins et les clos.

On ignore pas non plus que les directives sont le remplissage intra-muros pour protéger les terres agricoles, mais à ce rythme c'est l'incompréhension.

La production de gaz à effet de serre est en forte augmentation pour l'année en France, notre commune n'est pas en reste, avec une circulation automobile qui explose.

Le bétonnage a un prix à payer, celui de la santé pour celles et ceux qui subissent et font subir aux autres les pollutions automobiles, par manque de propositions de déplacements vertueux.

Il est urgent aussi de s'occuper de la pollution des sols par le maraîchage conventionnel qui ceinture notre commune et empoisonne notre eau de consommation. Nous réclamons depuis des lustres que l'agroécologie soit la règle. Les solutions existent pour faciliter la conversion.



De l'autruche à homo sapiens il n'y a qu'un pas.

Ce dernier, doté d'un cerveau que l'on peut qualifier d'une capacité raisonnable, n'a pas pas, malgré 100 000 ans d'évolution, la case, et les neurones nécessaires qui lui font pressentir le danger.

Alors j'ai des doutes sur la théorie de notre vieux Darwin. Les catastrophes mondialisées dues au réchauffement climatique devraient secouer les neurones de nos frères humains.

Hélas la réaction n'est pas à la hauteur des menaces. Comme l'autruche, l'humanité, dans sa grande majorité, enfouit sa tête dans le sable.

Il en est de même pour ce batracien sympathique, la grenouille, qui baignant dans l'eau



L'autruche...sa vie, son œuvre... (suite)

Le manque de visions, les intérêts carriéristes de maires du passé, ont laminé ce qui aurait pu être le devenir de notre commune riveraine du fleuve : une cité exemplaire en terme de développement écologique.

La critique est facile, mais c'est notre rôle d'opposant. Les erreurs du passé sont irréversibles, et lourdes de conséquences sur la vie de nos concitoyens malgré nos avertissements.

Nous savons par ailleurs, que la gestion d'une mairie est aujourd'hui plus que jamais, un exercice difficile. Les engagements municipaux sont respectables et doivent être respectés, mais notre rôle dans l'opposition est de faire vivre la démocratie, avec nos armes, nos choix progressistes, écologiques. Malgré cela nos propositions, sont mal perçues et hélas, quand elles sont réellement perçues, (rarement) c'est à retardement.

Comme beaucoup de communes en France, la nôtre n'échappe pas aux logiques électoralistes. Ainsi, pour satisfaire l'administré, (qui est souvent plus consommateur que citoyen) dans ses besoins immédiats, les choix sont souvent destructeurs pour un futur viable.

Pour finir : La primatologue britannique Jane Goodall, grande défenseuse des chimpanzés et de la biodiversité nous a quitté ce 1er octobre.

Une de ses pensées : « Nous humains, ne sommes pas si intelligents, car les créatures intelligentes ne détruisent pas leur maison .»



Notre maison c'est la Terre, et il n'y en pas d'autres.

Il est temps d'envoyer un SMS à l'autruche pour lui dire que le moment est venu de sortir sa tête du sable.



José-Louis Thery
Parti les écologistes Loire



Dis, ça coûte combien une salle gratuite à Saint-Just-Saint-Rambert ?



Ce titre peut paraître étonnant et pourtant il s'agit de la mésaventure que vivent les associations de la commune lorsqu'elles souhaitent organiser un événement musical et ou théâtral ; voyons en détail le prix de revient de la réservation de la salle des Verriers à la Passerelle. Rappel : la mairie met à disposition, le terme « gratuitement » a disparu depuis longtemps, une fois par an les salles communales pour les associations locales.

Les associations doivent s'acquitter d'un forfait ménage de 290,00 € auquel il faut ajouter le salaire d'un SSIAP (sécurité incendie) 160,00 €, le forfait régisseur (480,00 € pour 10 h ce qui paraît un minimum pour pouvoir répéter, régler et jouer...)

Un spectacle musical nécessite bien sûr la présence de techniciens son et lumière et nombre de groupes ou associations ont leurs propres techniciens mais ce n'est pas possible de les faire travailler dans cette salle qui impose des prestataires. Il faut donc déboursier en plus 350,00 x 2 soit 700,00 €.

On se dit on va faire du bénéfice à la buvette... là aussi il faut passer à la caisse : 150,00 € pour le ménage de la salle des Maraîchers qui, comble de malchance, est complètement excentrée du passage des spectateurs. Après remise de 200,00 € on arrive donc à un total de 1480,00 € !

A cela il faut rajouter la SACEM et le cachet du ou des artistes.

Bien souvent sur ce type de spectacles et afin de rester accessible au plus grand nombre le prix du billet est entre 15 et 20 € avec une salle de 230 places même en faisant salle comble. On n'est donc même pas sûr de couvrir les frais d'organisation.

L'idée peut venir suivant le type d'association de tenter de négocier. Peine perdue la réponse catégorique est « c'est pareil pour toutes les assos ! ». Ainsi une association caritative qui supplée les manques des collectivités (dont la mairie)

est traitée comme une association de loisirs... c'est de l'équité qui s'apparente à du nivellement par le bas.

A l'époque où la Passerelle était en projet, plusieurs personnes du GRIM ont élaboré un projet de fonctionnement répondant aux aspirations de la population pontramber-

toise en matière d'accès à la culture et aux besoins des associations, on en est vraiment très loin !

Une commune n'est pas une entreprise et les politiques culturelle et associative ne se gèrent pas uniquement avec une calculatrice.



Jean-Michel Toubin

Réunion publique du 7 octobre 2025

Le GRIM tenait ce jeudi 7 octobre 2025 une réunion publique en vue de construire, avec les Pontrambertois, un programme pour les élections municipales de 2026. Voici un compte rendu des échanges...

48 personnes étaient présentes :

- Début de la réunion avec une présentation du GRIM : Groupe de réflexion et d'information municipale :
 - * Le GRIM est une association en 1901 créée au début des années 1980 par des habitants qui avaient la volonté de participer à la vie de la commune.
 - * Il regroupe des citoyens pontrambertois qui portent des valeurs humanistes, solidaires, écologiques de gauche qui place l'Humain au centre de toutes décisions.
 - * Il milite pour un « vivre ensemble » permettant à chacun d'être considéré, d'avoir de la dignité, de bénéficier d'équité, de justice et de pouvoir participer, proposer, organiser des projets, des actions au niveau local.
 - * Il a pour but de suivre l'actualité de la commune, d'être au contact et à l'écoute des habitants, des acteurs locaux, d'être un lieu d'échanges, de débats et de faire des propositions à la municipalité.
 - * Le GRIM soutient et accompagne, durant leur mandat, les élus municipaux porteurs des valeurs de gauche. Il permet l'information, la réflexion, l'organisation de réunions publiques. Il participe à certaines commissions municipales et diffuse un journal mensuel « le Fil de Terre ».
 - * Le GRIM agit donc au quotidien de façon constructive, ouverte et démocratique. Il est un acteur citoyen de notre ville. Il agit donc en Politique, avec un grand P, celle définie par la langue Grec comme « l'agir das et pour la cité »
- Présentation du but de cette rencontre : perspective élections municipales 2026 (construction d'un programme et d'une liste), et du déroulé de la réunion : travaux de groupe sur des thématiques, retour par les rapporteurs de ce travail, débat ouvert, conclusion et pot de l'amitié.
- La réunion s'est poursuivie avec des groupes de travail. 5 thèmes étaient proposés et chacun pouvait s'exprimer et faire part de son vécu et/ou de ses propositions en vue d'améliorer la situation. Ci-après, thème par thème, les retours faits par les rapporteurs après 30 minutes de travail



Réunion publique du 7 octobre 2025

Urbanisme

Echanges/constat	Pistes de réflexion : comment arriver à une urbanisation harmonieuse ?
• Une ville qui a progressé : passée de 2 villages à 1 ville de 15 500 habitants • Une forte circulation et des problèmes d'embouteillages à certains points clés de la commune • Des modifications de réseaux significatives avec certaines rues ou routes qui sont ouvertes à plusieurs reprises = coût important • Des dégradations de l'environnement avec la forte urbanisation de la commune : moins de zone agricole, moins d'espace vert • Impact de la loi SRU-du SCOT et du PLUI qui ont permis la parcellisation et l'urbanisation à outrance de la ville/ plus de transparence	• Plan de circulation construit et réfléchi • Veiller à préserver des espaces verts dans les quartiers, lotissements • Construire une ville ouverte à tous : accentuer les logements sociaux • ZAP à préserver • Ne pas dissocier les opérations immobilières d'un plan de circulation



Urbanisme

Réunion publique du 7 octobre 2025

• Environnement

Echanges/constat	Pistes de réflexion : comment garder et développer la biodiversité dans la ville ?
• Commune maraîchère, oui mais quelles conséquences sur la qualité de l'eau ? • Peu de d'agriculteurs en bio sur la commune = logique de santé publique, comment mobiliser les maraîchers à changer de méthode ? • Biodiversité : densification accrue qui impute la biodiversité, végétalisation de la commune non adaptée a notre environnement (bananier, olivier, palmiers...) • Déplacements et circulation qui impactent directement la qualité de notre environnement	• Aller chercher les aides pour motiver, accompagner et à terme convaincre les maraîchers, les agriculteurs de se développer en BIO sur la commune • Développer la production BIO et les circuits courts : nécessité d'accompagner les maraîchers = faire de l'agriculture un atout pour la commune • Proposer une végétalisation locale • Convaincre, accompagner et organiser une forte campagne de sensibilisation pour les citoyens dans le développement de cet aspect : laisser une place et un rôle aux citoyens (entre autre concernant les jardins privés) • Ne pas faire de l'écologie punitive mais plutôt une écologie qui sait convaincre • Privilégier les déplacements doux, la navette gratuite, développer les pistes cyclables : avoir du poids et une véritable place à LFA sur les déplacements



Réunion publique du 7 octobre 2025

• Circulation / Déplacements doux

Echanges/constat	Pistes de réflexion : comment optimiser les déplacements pour tous sur la commune ?
• Nous sommes revenus au même flux de circulation qu'avant la RD498 • Feu à St Rambert : très emprunter, dangereux pour les utilisateurs • Les problèmes de circulation sont très liés à l'urbanisation intensive • Problème des stationnements dans les quartiers historiques • Beaucoup d'incivilités sont générés par ces problèmes de circulation et de stationnement anarchique	• Pour favoriser la mobilité douce et affaiblir la différence entre piétons, cyclistes et auto : abaisser la vitesse à 30km/h • Avoir un véritable chargé de mission mobilité afin d'avoir une véritable vue d'ensemble sur cette question • Envisager une boucle de circulation sur la commune • Développer les aires de co-voiturage • Elaborer de meilleures pistes cyclables avec des zones de rencontres signalées distinctement



Réunion publique du 7 octobre 2025

• Associations / Commerces

Echanges/constat	Pistes de réflexion : comment mettre en avant notre tissu associatif et dynamiser la vie commerçante ?
• 140 associations sur la commune mais peu de soutien de la Mairie • Un certain nombre de commerces sur la commune mais peu ou pas de dynamique pour faire vivre les centres • Pas d'actions/animations en faveur des commerçants : marché de Noël... tout se fait grâce à l'Union des commerçants	• Mise à plat de l'immobilier associatif et municipal pour plus de transparence • Gratuité des salles pour les associations • Mise aux normes du Prieuré Haut • Création d'une salle des fêtes pour les associations et surtout les familles • Pérenniser et développer les actions locales : « l'été du Prieuré » • Désigner un élu référent pour chaque association pour faciliter les échanges • Favoriser la communication Mairie/commerçants, plus de signalétique • Actions et animations des centres pour les dynamiser • Inciter les installations suivant les secteurs : favoriser les métiers de bouche en hyper centre et les services en périphérie



Réunion publique du 7 octobre 2025

• Vivre ensemble

Echanges/constat	Pistes de réflexion : comment bien vivre ensemble en se respectant les uns et les autres ?
• Point essentiel pour bien vivre dans une commune • Question de valeur, qui se partage aussi avec les enfants • Peu d'échange entre les voisins sur un même quartier • Problème de civilité : comportements vis-à-vis des autres, moins de respect entre voisins (poubelles, bruit, stationnement gênant...), peu ou pas de réaction/soutien de la part de la Mairie : pas de verbalisation, pas de permanences d'élus pour échanger, pas ou peu de réponses... = On laisse s'installer un certain débordement, il ne faut pas contraindre le citoyen, comment en parler avec ses enfants quand cela va à l'encontre de ce qu'on leur apprend ? • Fête des voisins dans certains quartiers mais pas tous, comment inclure les nouveaux arrivants ? • Pour les familles avec enfants et les adultes de façon plus générale : pas de lieux de rencontres sauf en payant une activité (sport, loisirs...) ou l'école, difficulté pour se créer une vie sociale.	• Aller à la rencontre des citoyens, dans les quartiers : commission de quartier en présence d'élus : nommer des référents de quartiers, assurer une proximité avec les citoyens • Nécessité de créer un lien entre nouveaux et personnes installées depuis longtemps • Avoir un véritable programme événementiel pour que les personnes puissent se rencontrer (fête de ville, espaces de jeux enfants, espace pour les ados...), créer des moments de convivialité



Réunion publique du 7 octobre 2025

- Débat/échanges 40 min :

- * Pistes cyclables : les gens travaillent en dehors de la ville donc elles ne sont pas toujours utilisables par tous, mais il reste à développer pour les enfants pour aller à l'école, activité... et les seniors ou retraités. Faciliter les déplacements à l'extérieur de la commune: lien commune/STAS à Andrézieux, plus de navettes pour aller à la gare à Bonson, améliorer et renforcer les possibilités pour du co-voiturage. Un chargé sur la mobilité, professionnel, serait nécessaire sur la commune, il existe des bureaux d'études qui travaillent sur ce sujet.
- * Le budget fera l'objet d'une discussion spécifique puisque c'est le pilier pour la mise en œuvre du programme et des projets, mais sans changement radical de politique au niveau national on peut raisonnablement penser qu'il va baisser ou au mieux stagner dans la mesure où rappelons nous que pour feu le gouvernement Bayrou le budget demandait un effort de 5.3 milliards aux collectivités en 2026.
- * Ce dernier progresse du fait des nouvelles constructions et des nouveaux arrivants mais sa progression est limitée par les décisions relevant des politiques nationales (compensation incomplète de la suppression de la taxe d'habitation et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, la csvae).
- * La répartition entre ce qui est de la compétence des communes et de l'agglomération est aussi à prendre en compte et à ne pas négliger. SJSR à 13 élus à LFA dont 2 adjoints, notre représentation à cette instance n'est pas négligeable.
- * Un point essentiel est à aborder et anticiper rapidement sur la commune: le réchauffement climatique : comment allons nous prévoir des espaces « fraîcheurs » : espaces verts avec des arbres, des salles climatisées.

- Conclusion :

Nous remercions tous les participants à cette réunion publique très riche et intéressante qui a permis d'aborder plusieurs points cruciaux pour l'avenir de notre commune.

Pour la suite, nous invitons toutes les personnes présentes et qui le souhaitent à une prochaine réunion le mardi 4 novembre à 19h salle du Prieuré Bas afin de travailler à la construction d'un programme réaliste qui réponde à nos valeurs et à nos attentes, ainsi que la constitution d'une liste qui portera ce programme pour l'élection municipale.



Julie Toubin

Conseillère municipale

- La réunion est levée et chacun-e est convié-e au pot de l'amitié

Réunion



**Comme eux, venez construire
le futur St-Just-St-Rambert lors de
notre prochaine réunion publique le**

4 novembre 2025 à 19h

**Salle du Prieuré Bas
(Quartier St Rambert)**

Agenda

Conseil municipal

jeudi 20 novembre 2025 19h15

Salle Prieuré Bas

Pour nous [contacter](#), [s'abonner](#) ou [se désabonner](#) : abonnements@lesbarques.fr

Retrouvez nos parutions sur : <https://notreville.org> et sur <https://www.facebook.com/gauche42170>